



Contexte météorologique



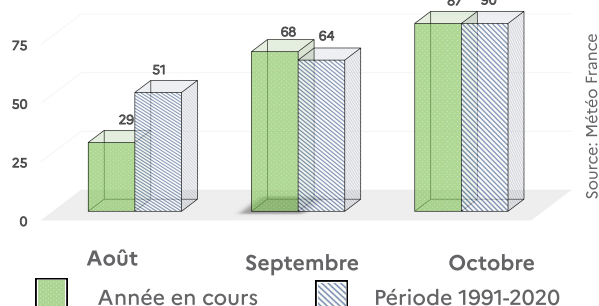
Printemps et été très secs
Pluies de septembre et d'octobre
autour des moyennes



Températures très élevées durant l'été
Mois de septembre et d'octobre
proches des normales

Pluviométrie des 3 derniers mois (mm)

Moyenne entre La Roche-sur-Yon, La Rochelle et Niort



Cours d'eau et nappes

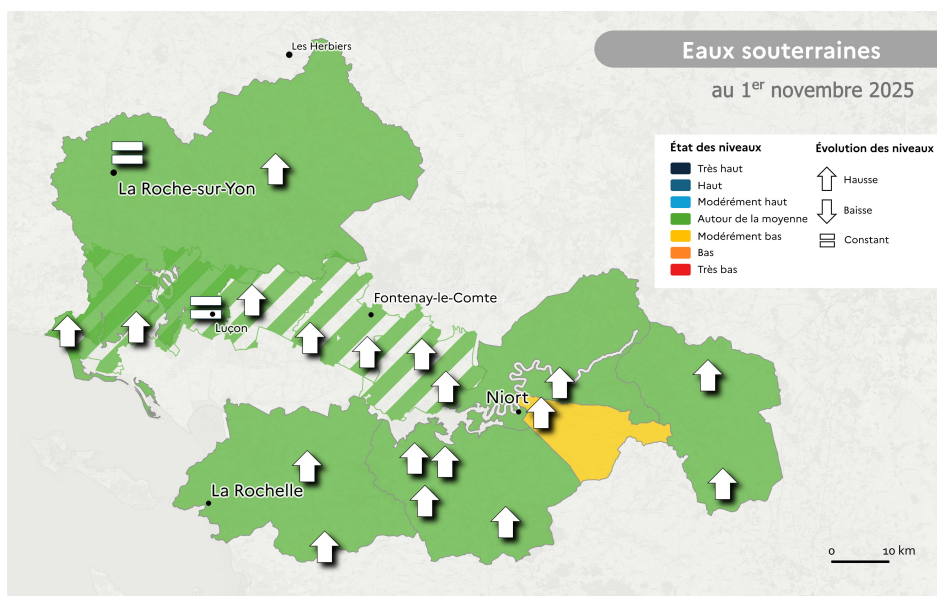


Niveaux en hausse.
Très bonne réaction
aux pluies de mi-
septembre et mi-
octobre.

La remontée des
niveaux de nappes
est particulièrement
importante en
bordure de marais



Les nappes et les cours
d'eau du territoire sont très
réactifs, leur vidange ou
remplissage sont donc très
corrélés aux précipitations.



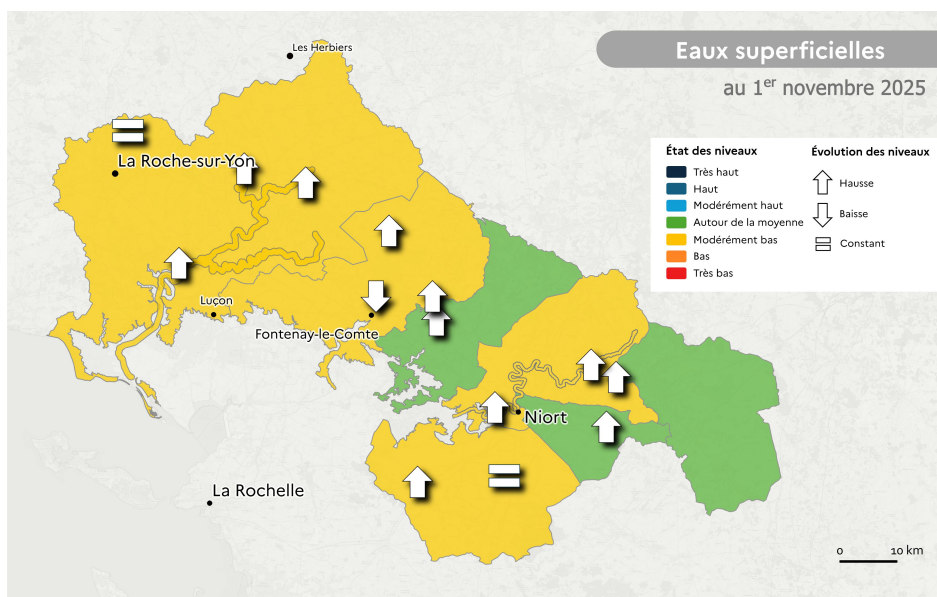
Sources : SIEMP, EPMP, HubEau, ADES, Hydroportail, DREAL NA, DREAL PDL, CD85, BD Topo IGN, OpenStreetMap / Conception et réalisation : EPMP, novembre 2025



Débit des cours
d'eau en hausse.
Débits mesurés
sur la première
partie du mois
particulièrement
faibles.

Les débits sont
au dessus des
moyennes après
le 20 octobre.

**ATTENTION : Les niveaux sont
calculés avec des piézomètres
influencés par des prélèvements.
Un niveau haut ne signifie pas
nécessairement un bon état.**



Sources : SIEMP, EPMP, HubEau, ADES, Hydroportail, DREAL NA, DREAL PDL, CD85, BD Topo IGN, OpenStreetMap / Conception et réalisation : EPMP, novembre 2025



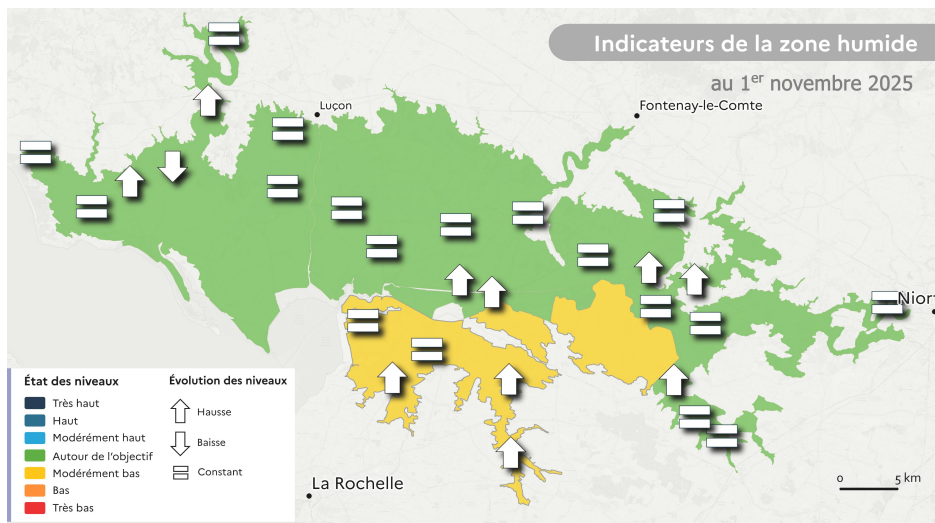
Zone humide

Niveaux proches des objectifs sur la majorité du territoire à l'exception des secteurs Nord Aunis et Mignon qui sont toujours en dessous

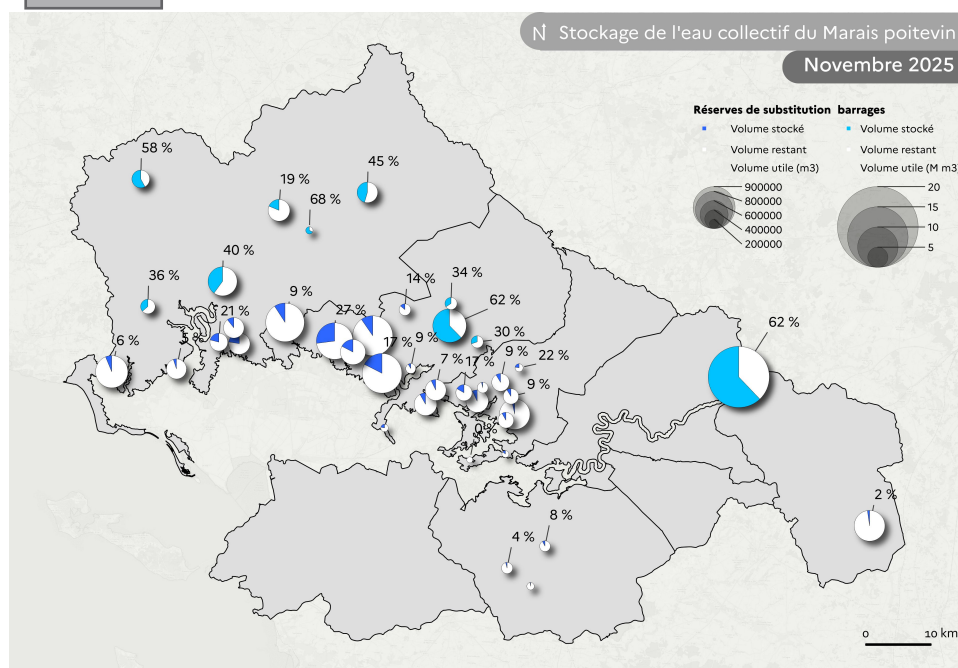
Tendance stable (avec des assecs persistants) sur les secteurs Sud



Les contrats de marais et règlements d'eau définissent des cotes plafond et plancher pour une gestion optimale des niveaux d'eau.



Etat des stockages collectifs



Irrigation

Les volumes stockés à date sont très faibles, le remplissage a commencé dès début novembre sur tous les secteurs.



Eau potable

Les barrages ont stocké les écoulements issus des pluies de fin octobre, le taux de remplissage est proche des moyennes.



Éléments de méthodologie

Pour classifier les états des eaux superficielles et souterraines, l'EPMP s'est appuyé sur la méthodologie de calcul utilisée par le BRGM (IPS) pour l'analyse des niveaux de nappes souterraines, en y apportant certaines adaptations. Le niveau est considéré comme constant si l'écart entre le début et la fin de mois correspond à moins de 5 % de l'écart moyen annuel entre les hautes et les basses eaux (ex : si les hautes eaux sont en moyenne 10 m au dessus des basses eaux, l'écart doit être de plus de 50 cm pour être dit significatif). **La quasi-totalité des piézomètres sont influencés, les moyennes sont donc représentatives de la situation depuis le début de l'irrigation (1980) mais pas de l'état "naturel" de la masse d'eau.**

Pour la zone humide, l'état des niveaux est évalué à partir des fuseaux de gestion des contrats de marais et règlements d'eau. L'analyse évalue si les niveaux observés sont proches des cotes objectifs (+/- 10 cm).



Informations niveau d'eau:
siemp.epmp-marais-poitevin.fr
www.epmp-marais-poitevin.fr



Informations sécheresse :
vigieau.gouv.fr